



1. Les avantages et les inconvénients du e-commerce

- Les avantages et les inconvénients du commerce en ligne (e-commerce) sont variés :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> – Gain de temps lié à l'absence de déplacement. – Possibilité d'acheter 24 heures sur 24 heures. – Prix souvent avantageux. – Produit uniquement disponible en ligne. 	<ul style="list-style-type: none"> – Coût supplémentaire par l'achat en ligne. – Délai de livraison plus ou moins long entre l'achat et la réception. – Démarches de renvoi du produit parfois compliquées et coût qui n'est pas systématiquement pris en charge par le vendeur. – Transmission des coordonnées personnelles et bancaires du consommateur qui peuvent parfois faire l'objet de piratage informatique.

- La vente en ligne est **réglementée** : un client qui a acheté un bien par un service de vente à distance dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter, en renvoyant le bordereau de rétraction par lettre recommandée avec accusé de réception.

2. Les critères de choix d'un produit

- Les critères varient d'un consommateur à l'autre, selon le produit acheté : le prix, la qualité, la marque, la forme, la couleur, la garantie, le service après-vente, les performances énergétiques (pour les appareils électroménagers), etc.

3. L'étiquetage d'un produit alimentaire

- Sur les produits alimentaires préemballés, la réglementation impose la présence d'une **étiquette** informant le consommateur sur la nature des produits.

Les informations obligatoires
<ul style="list-style-type: none"> – La dénomination de vente. – La liste des ingrédients. – La quantité nette de produit. – Le nom ou la raison sociale du fabricant ou du conditionneur ou du vendeur. – L'estampille sanitaire sur les produits d'origine animale. – La date limite de consommation (DLC) ou la date de durabilité minimale (DDM). – Le numéro du lot de fabrication. – Les conditions particulières de stockage, d'utilisation. – L'origine du produit. – Les valeurs énergétiques et nutritionnelles.
Les informations facultatives
<ul style="list-style-type: none"> – Le code-barres. – Le service consommateur. – Les signes officiels de la qualité alimentaire.

- Le **commerce équitable** est une forme de commerce mondial qui a pour objectif de payer un prix décent aux producteurs du Sud, de protéger les droits fondamentaux des personnes et de respecter l'environnement.